

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmin@gmail.com

DOSSIER DE CANDIDATURE

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Classe demandée : 2^{nde} 1^{ère} Terminale

NOM :

Prénom :

Pièces à fournir	Nombre d'exemplaires	Contrôle Famille	Contrôle Lycée
Fiche dossier p 1	1		
Fiche de candidature et de pré-inscription p 2 à 4	1		
Fiche de renseignements sportifs * p 5	1		
Fiche de contrôle médical p 8	1		
Fiche certificat médical p9			
Fiche association sportive p 11	1		
+ photo	1		
+ règlement de 20 €	1		
Lettre de motivation	1		
Photocopie du bulletin trimestriel des 2 premiers trimestres. Le 3e devra être transmis au Lycée dès la fin des conseils de classe, éventuellement par MAIL.	1		
Dossier d'orientation pour une inscription en seconde	<input checked="" type="checkbox"/> Pour les élèves hors académie : l'établissement d'origine doit prendre contact d'urgence avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale DIVEL Cité Administrative - Rue Dupanloup 74040 ANNECY CEDEX <input checked="" type="checkbox"/> Pour les élèves de l'académie Les établissements suivent la procédure de GRENOBLE		

*** Pour les nouvelles candidatures uniquement**

Ce dossier de candidature devra être retourné impérativement complet avant le Vendredi 17 mai 2019 au Lycée du Mont-Blanc René Dayve (à l'attention de Mme VITTOZ).

La commission de sélection se tiendra fin mai 2019 afin de valider votre admission ou maintien. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone, les décisions seront adressées par courrier aux familles.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

FICHE DE CANDIDATURE

NOM :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance:	
NOM DU RESPONSABLE :			
Adresse de la famille :			
Téléphone : Domicile :		Portable :	
		Portable :	
		Mail :	
		Mail :	
Classe suivie pendant l'année scolaire 2018-2019 :			
Nom et adresse de l'établissement			
Classe envisagée pour l'année scolaire 2019-2020 :			
Langue vivante 2 Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/> SECONDE GT Uniquement les enseignements communs			
<input type="checkbox"/> PREMIERE GENERALE		<input type="checkbox"/> PREMIERE TECHNOLOGIQUE	
		<input type="checkbox"/> STMG	<input type="checkbox"/> STI2D
TERMINALE <input type="checkbox"/>			
ES <input type="checkbox"/>		S SVT <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Economie approfondie		<input type="checkbox"/> Sciences et vie de la Terre	
<input type="checkbox"/> Maths		<input type="checkbox"/> Physique	
<input type="checkbox"/> Sciences Politiques		<input type="checkbox"/> Maths	
		STMG <input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/> Mercatique (Marketing)	
		<input type="checkbox"/> Gestion Finance	
Diplôme déjà obtenu :			
Régime prévu : <input type="checkbox"/> Demi-Pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne			

NOM et Adresse de la famille d'accueil OBLIGATOIRE

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

Etablissement scolaire fréquenté :

Adresse :

Tel.:

Avis du Chef d'Etablissement :

Date et signature :

Club :

Nom et adresse de l'Entraîneur :

Téléphone :

Avis de l'Entraîneur :

Date et signature :

Avis de la commission

FAVORABLE pour la section

FAVORABLE pour le pôle

DEFAVORABLE pour la section

DEFAVORABLE pour le pôle

Signature du Président de la Commission :

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

FICHE DE PRE-INSCRIPTION 2019-2020 au POLE ou à la SECTION HOCKEY HC 74

au Lycée du Mont-Blanc René Dayve - 74190 PASSY

I - ELEVE

n° INE :

NOM :

Prénoms :

SEXE : M ou F (1)

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département :

II – RESPONSABLE LEGAL n° 1 : Lien de parenté : (père, mère, tuteur, autre

NOM :

Prénom :

Adresse exacte : (rue, lieu-dit,...)

* Autorise à communiquer ses coordonnées aux associations de parents OUI - NON

Code postal :

Ville :

Tél. domicile :

Mail :

@

Tél. professionnel

Tél. portable :

RESPONSABLE LEGAL n° 2 : Lien de parenté : (père, mère, tuteur ou DASS , autre.....)

NOM :

Prénom :

Adresse (si différente de celle ci-dessus) :

* Autorise à communiquer ses coordonnées aux associations de parents OUI - NON

Code Postal :

Ville :

Tél. domicile :

Mail :

@

Tél. professionnel :

Tél. portable :

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS A CHARGE (SCOLAIRES : collège - lycée y compris cet(te) élève) :

Dont en lycée ou collège public :

OBSERVATIONS :

DATE :

Signature des parents :

Signature élève :

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Classe :

Catégorie	Position de jeu	Droitier <input type="checkbox"/>	CLUB
Minime <input type="checkbox"/>	Défenseur <input type="checkbox"/>	Gaucher <input type="checkbox"/>	
Cadet <input type="checkbox"/>	Centre <input type="checkbox"/>		
Junior <input type="checkbox"/>	Ailier <input type="checkbox"/>		
	Gardien de but <input type="checkbox"/>		Nombre d'années de pratique du hockey sur glace :

EVALUATION SPORTIVE

(à compléter par l'entraîneur du club)

Barème d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Moyen	Satisfaisant	Très satisfaisant
	1	2	3	4	5

1 - Caractéristiques individuelles

Technique individuelle	Tactique individuelle	Volonté - Combativité	Courage	Attitude et comportement sur la glace

2 - Position du joueur

	Discipline collective	Sens du but	Capacité d'initiative	Mobilité	Faculté à jouer 1c. 1
Ailier gauche					
Centre					
Ailier droit					
Défenseur gauche					
Défenseur droit					
Gardien					

	Jeu à l'offensive	Jeu à la défensive	Rapidité d'exécution	Participation au jeu	Anticiper et lire le jeu
Ailier gauche					
Centre					
Ailier droit					
Défenseur gauche					
Défenseur droit					
Gardien					

3 - Niveau du joueur (OUI/NON)

Année	Plan de développement	U16	U18	U20
2018/2019				

Nom de l'entraîneur : _____ Date : _____ Signature : _____

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

EXAMEN ET SUIVI MEDICAL DES ELEVES DES SECTIONS SPORTIVES

CIRCULAIRE n° 2003-062 du 24 avril 2003

B.O. n° 22 du 29 mai 2003

La présente circulaire a pour objet de redéfinir les modalités de l'examen médical, au moment de l'admission et les modalités du suivi de l'état de santé, en cours d'année, des élèves inscrits dans les sections sportives scolaires selon les dispositions de la circulaire n° 96-291 du 13 décembre 1996 relative aux sections sportives scolaires.

La circulaire n° 92-056 du 13 mars 1992 concernant la surveillance médicale des élèves inscrits dans les sections sport-études est abrogée.

I - Examen médical annuel

Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique de la discipline dans le cadre de la section sportive scolaire (coupon à détacher au bas de la fiche type). Il appartient au chef d'établissement de s'assurer que chaque élève a passé cet examen médical et à cette fin il devra être destinataire du certificat médical datant de moins de trois mois, avant la date de rentrée scolaire.

Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. Les médecins conseillers auprès des directeurs régionaux de la jeunesse et des sports ainsi que les médecins des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs (CROS, CDOS) pourront fournir en tant que de besoin la liste des praticiens et/ou structures médico-sportives susceptibles de réaliser cet examen. En cas de difficultés exceptionnelles pour les familles quant au financement de cet examen, le chef d'établissement pourra faire appel au fonds social des collèves et des lycées.

Une fiche médicale établie sur le modèle joint en annexe à la présente circulaire, sera insérée dans le dossier d'inscription. Elle devra être remplie par le médecin du sport lors de l'examen annuel. Cette fiche sera adressée sous pli confidentiel par les familles au médecin traitant (s'il est différent du médecin du sport) ainsi qu'au médecin de l'établissement scolaire. En cas d'absence de médecin, les parents ont la possibilité d'adresser cette fiche à l'infirmière de l'établissement.

Le certificat de non-contre-indication à la pratique de la discipline de la section sportive est adressé au chef d'établissement.

II - Suivi en cours d'année scolaire

Un suivi est mis en œuvre dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, afin de préserver leur santé, de repérer les signes de fatigue et de permettre leur épanouissement dans le domaine du sport et des études.

Des actions de prévention et d'éducation à la santé seront développées notamment dans le domaine de la nutrition, des rythmes de vie et du dopage.

En fonction de son rôle propre et des besoins qu'il (elle) identifie, l'infirmier(ère) met en place un suivi de ces élèves et répond à la demande exprimée par l'élève lui-même, sa famille, ou tout membre de l'équipe éducative. Pour les élèves qui nécessitent une consultation médicale, l'infirmier(ère) les adresse au médecin de l'établissement.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmin@gmail.com

Le suivi se fera en étroite relation avec l'enseignant d'EPS responsable de la section sportive scolaire.

Selon l'article 8 de la charte des sections sportives signée le 13 juin 2002 : « L'horaire de la section sportive doit être défini avec précision et être intégré dans l'emploi du temps de l'élève. L'équilibre entre les temps consacrés aux horaires obligatoires de l'EPS, à la pratique sportive, au sport scolaire et à l'étude des autres disciplines doit être une priorité dans l'élaboration de l'emploi du temps de la section. De même, les temps de repos doivent alterner de façon équilibrée avec les temps d'études, les durées de pratique sportive et les périodes de compétition. »

III - Coordination des différents intervenants

Il est nécessaire que chacun, selon ses attributions, soit animé d'un esprit d'équipe, intervienne et coopère de façon complémentaire.

Selon l'article 11 de la charte des sections sportives signées le 13 juin 2002 : « Il conviendra de veiller désormais à ce que le suivi médical des élèves fasse l'objet d'une coopération étroite entre les enseignants, le médecin de l'établissement scolaire et le médecin assurant le suivi médico-sportif. Les conclusions des examens doivent parvenir régulièrement aux enseignants conformément aux textes régissant le secret médical.

De même, le médecin de l'établissement scolaire doit recevoir au début du premier trimestre une copie de l'examen médical de sélection des élèves ayant intégré la section sportive. Un compte rendu lui est adressé après chaque bilan. Si une fatigue ou des difficultés scolaires apparaissent, le médecin de l'établissement scolaire doit en être immédiatement tenu informé afin qu'il juge de l'opportunité de la visite médicale intermédiaire mentionnée dans la circulaire précitée.

En retour, le médecin de l'établissement scolaire fait parvenir au médecin assurant le suivi médico-sportif toutes les informations recueillies lors du bilan intermédiaire ou des examens effectués dans le cadre de la mission de la promotion de la santé ».

Chaque année, l'infirmier(ère) conseiller(ère) technique et le médecin conseiller technique auprès du recteur ainsi que le médecin conseiller auprès du directeur régional de la jeunesse et des sports se réunissent pour analyser le dispositif et proposer des améliorations à apporter au niveau régional et local.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DES SPORTS

FICHE DE CONTROLE MEDICAL EN VUE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE INTENSE

(Circulaire n° 2003-062 du 24 avril 2003)

NOM	Discipline pratiquée :
Prénom	
Domicile :	Nombres d'heures :
Date de naissance :	Surclassement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Double surclassement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents médicaux :	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux :	
Traitement en cours :	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Evaluation de la croissance et de la maturation :	
- Examen morpho-statique et anthropométrique	
- Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen neurologique (latéralité, tonus,...)	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
VACCIN DTP à jour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines,...)	

Signature et tampon du médecin

Date

Fiche médicale à adresser sous pli confidentiel par les familles au médecin traitant (s'il est différent du médecin du sport) ainsi qu'au médecin de l'établissement scolaire ou à l'infirmier(ère) de l'établissement.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmin@gmail.com

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DES SPORTS

**CERTIFICAT MEDICAL
DE NON-CONTRE-INDICATION
À UNE PRATIQUE SPORTIVE INTENSE
DANS LE CADRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

(Circulaire n° 2003-062 du 24 avril 2003)

Je, soussigné, docteur.....

certifie avoir examiné ce jour

NOM :

Prénom :

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique dans le cadre de la section sportive scolaire.

Date

Signature et tampon du médecin

Certificat médical à joindre au dossier de candidature en section sportive (pour l'établissement).

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmin@gmail.com

Lorsque votre enfant sera définitivement admis, il devra satisfaire à des tests médicaux complémentaires ci-dessous énumérés.

Vous devrez nous retourner les documents impérativement à la rentrée de septembre.

- Un examen médical clinique réalisé, selon les recommandations de la Société française de médecine du sport par un médecin diplômé en médecine du sport.
- Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical.
- Une échocardiographie transthoracique de repos avec compte rendu médical.
- Une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.
- Une épreuve d'effort d'intensité maximale réalisée par un médecin, selon des modalités en accord avec les données scientifiques actuelles. Cette épreuve d'effort vise à dépister d'éventuelles anomalies ou inadaptations survenant à l'effort, lesquelles imposeraient alors un avis spécialisé.
- Un examen dentaire de dépistage certifié par un spécialiste.
- Un examen de dépistage de troubles auditifs et visuels.
- Un bilan anthropométrique.
- Une épreuve EFR en cas de suspicion d'asthme.
- Une prise de sang : NFS, VF, créatinine, protides, ferritine.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DU MONT-BLANC 2019-2020

Pour s'inscrire à l'association sportive du Lycée du Mont-Blanc :

1. Remplir et signer l'autorisation parentale et l'autorisation individuelle de sortie.
2. Joindre une photo
3. Joindre un chèque de 20 € à l'ordre de l'AS du Lycée Mont-Blanc
4. Joindre un certificat médical ou faire remplir la partie médicale par un médecin.

AUTORISATION PARENTALE ET AUTORISATION INDIVIDUELLE DE SORTIE.

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur, représentant légal(e)
autorise l'élève.....classe.....

Né(e) le..... à participer aux activités de l'association sportive du lycée
du Mont-Blanc René Dayve et à participer aux sorties prévues par l'association sportive.

Autorise en cas d'accident l'hospitalisation dans l'établissement le plus proche. Je m'engage à signaler
tout problème important de santé directement au professeur responsable .Je déclare avoir souscrit
une assurance couvrant les risques concernés, responsabilité civile et accidents.

Numéro de portable du père : De la mère :

Numéro de portable de l'élève :

Adresse mail de l'élève :

Nom et adresse de la compagnie :

N° de la police :

Fait le.....à.....

Signature.

CERTIFICAT MEDICAL de non contre indication à la pratique sportive et notamment de randonnée pédestre, à ski, en raquette et d'alpinisme.

Je, soussigné(e)

Docteur en médecine,
demeurant.....

Certifie avoir examiné.....né(e) le.....

Poids.....

et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la ou les pratiques
suivantes :(précisez l'activité concernée, pour le parapente indiquez « apte à la pratique du vol
libre. ».....

Fait à.....le.....

Cachet et signature du médecin

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être candidat, l'élève doit obligatoirement être :

- licencié à la F.F.H.G.
- Retenu par le Commission de recrutement.

DOSSIER SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none">- Admission par le conseil de classe de l'établissement d'origine dans la classe souhaitée- Résultats scolaires et comportement satisfaisants- Lettre de motivation du joueur- Photocopies des bulletins trimestriels de l'année en cours (y compris 3e trimestre dès réception par la famille : transmission par MAIL possible)
DOSSIER SPORTIF	<ul style="list-style-type: none">- Fiche de candidature avec avis circonstanciés de l'entraîneur du club- Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intensive- Fiche d'évaluation sportive contenue dans le dossier d'inscription dûment complétée

DOSSIER DE CANDIDATURE

A demander par courriel au

Lycée du Mont-Blanc René Dayve

1 Allée des Etudiants

74190 PASSY

Ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr

ADMISSION

L'admission est prononcée par la Commission de recrutement réunie Fin Mai 2019, après étude des dossiers scolaires et sportifs (seuls les dossiers complets seront étudiés).

Le résultat est communiqué **exclusivement par écrit** à la famille.

INSCRIPTION

Si l'élève est admis, le dossier d'inscription définitive sera a déposé au Lycée du Mont Blanc René Dayve (selon le planning qui sera fait).

Le maintien dans la structure sportive est réexaminé chaque année.
Il est conditionné par l'acceptation de la décision du conseil de classe.

LYCEE DU MONT-BLANC

René Dayve

74190 PASSY

☎ 04.50.78.14.43

e-mail : ce.0740027c@ac-grenoble.fr

Jacqueline VITTOZ : 04.50.78.45.32

e-mail : jacqueline.vittoz@ac-grenoble.fr



HC74

☎ 06.03.13.92.60

Nicolas Bellanger

Responsable Administratif

e-mail clubhc74.respadmi@gmail.com

ENCADREMENT

RESPONSABLE	M. Thierry FEUTRY	Proviseur
ENTRAÎNEURS	M. Julien GUIMARD	Entraîneur / Coordinateur Poie
	M. Bruno MARGERIT / M Patrick ALOTTO	Entraîneur
	M Loic GAYDON	Entraîneur
	M Anthony STADEROLI / M Théo JOLY	Preparateur Physique
COORDINATION	Mme Marianne DEREUDDRE	Professeur d'EPS coordination scolaire
	Mme Claudine ROCH	CPE coordination scolaire, internat
	M. Patrice FLEUTOT	Président HC 74
	M. Nicolas BELLANGER	Reponsable Administratif HC 74

HEBERGEMENT

SEMAINE	- Demi-pension - Internat en chambre de 2 ou 3 élèves (coût annuel un peu plus de 1 500 euros) obligatoire pour les élèves éloignés géographiquement.
WEEK-END	Hébergement en famille d'accueil obligatoire pour les internes . Informations à fournir obligatoirement avant la rentrée scolaire.

SUIVI MEDICAL

- 2 examens médicaux complets par an
- Médecin du sport consultant

SITES

LYCEE	Lycée du Mont-Blanc René Dayve 74190 PASSY ☎ 04.50.78.14.43 Email : ce.0740027c@ac-grenoble.fr
PATINOIRE	Patinoire de Saint-Gervais Patinoire de Chamonix Patinoire de Megeve Patinoire de Morzine

Les trajets lycée-patinoire sont assurés par le HC 74